



CA Ligue Bretagne - Mardi 17 janvier 2023
20h30 - Visio-conférence

Présents : Jacques BOLZER, Rodolphe BOUTIER, Isabelle BOUVET, Stéphane CALLE, Charles-Yves COLLET, Jean-Yves DOUILLARD, Gautier HEBERT, Ludivine DUROYON, Stéphanie GOREL, Yann LE BRESTEC, Stéphanie LOPES

Invités : Pascal TRAVERS

Excusés : Erwan LE GORJU, Bertrand LE GALL, Elisabeth DUCLOS, Justine DANIELOU

Quorum atteint

Ordre du jour :

- Informations diverses...
- Point financier
 - bilan financier 2022
 - investissements 2023
- Tarifs 2024 : propositions
- Questions diverses...

Infos diverses...

- Vœux de CYC aux membres du CA.
- Nouveau DGS FFTRI Mr Vincent RICHERT en remplacement de Stéphane ZIMMER
- Vote « Triskell 2022 » : 4 lauréats => Marion LE GOFF, Cédric HERVIO, Armelle BONNET, René LOUESDON
 - => remise des trophées en fin d'AG
 - => envisager la reconduite de la cérémonie des récompenses tous les ans
- Rencontre FFTRI/Ex Aequo/ligue BZH le vendredi 27/01 à Rennes
 - => Contentieux Pass-Compétition 2022 et part variable licence manifestation
- Section sportive lycée de Cesson Sévigné : dossier à déposer au rectorat pour le 10/02

=> appel à candidatures : 5 candidatures recevables (diplômés)

- Mr Tom BAYART – Côte d'Opale Tri
- Mr Robin LEMERCIER– St Grégoire Tri
- Mr Benjamin AUFFRAY – OCC Tri
- Mr Bertrand GUERIN – Pontivy Tri
- Mr Hervé LUCAS

=> Audition des candidats le vendredi 3 février (CYC-PT-RB) puis debriefing avant réponse aux candidats

=> Réunion ville de Cesson le mercredi 25/01 pour les créneaux de natation

Point financier

- Présentation du bilan comptable 2022 : résultat positif => 20K€
- Présentation du budget prévisionnel 2023 :
 - => base de 3000 licenciés
 - => budget identique à 2022 pour l'ETR et pour le budget de fonctionnement
 - => investissement en baisse pour la CRA (car efforts effectués en 2022)
 - => achat d'un mini-bus (stages/section sportive lycée) : réflexion en fonction du projet CRE.
 - => salaire du CTL en augmentation (changement de groupe au 1^{er} janvier 2023)

Tarifs 2024 : propositions

- Affiliation-club et licences : tarifs identiques à 2023
- Licence-manifestation => lignes tarifaires identiques à 2023

Proposition sera faite à l'AG d'un forfait maximum à 5000€ pour les grands organisateurs (en fonction de la réunion tripartite FFTri/Ex Aequo/Ligue du vendredi 27/01)

- Tarifs arbitrage => identiques à 2023

Adaptation saison 2023 : si l'organisateur peut proposer quelques arbitres (issus du club) alors la CRA en tient compte en fournissant moins d'arbitres => coût moindre pour l'organisateur.

Attention : nouveaux ou jeunes arbitres : vigilance sur l'homogénéité dans l'organisation, pas d'intervention sur les épreuves à labels => le nombre d'arbitres fourni par le club est à aménager en fonction du niveau des arbitres (ex, pas uniquement des arbitres débutants sur une même épreuve)

Proposition 2024 : si deux épreuves sont prévues la même journée => forfait pour l'épreuve la plus importante + forfait à 50% pour l'épreuve la moins importante

Questions diverses...

- Textile : reliquat des vestes à donner à l'AG
- Bidons offerts aux participants à l'AG
- Formation BF (inscrits) => BF1= 8 / BF2= 18/ BF3= 12
- Stage jeunes Interligues à Bourges en février
- Projet d'ouverture de deux nouvelles sections sportives en septembre 2023 dans le Finistère : Collège Roz Avel Guerlesquin et Lycée Cornouaille Quimper.
- YLB => pose le problème de la modification de la réglementation technique => roues à 20 rayons obligatoires pour les épreuves avec drafting
 - => décision de la FFTRI pour s'aligner sur l'UCI
 - => contrôle à l'entrée du parc à vélo
- SC => signale
 - L'interdiction des prolongateurs (courses avec drafting).
 - Mineurs non licenciés => présentation d'une attestation sur l'honneur pour confirmer la validation du questionnaire de santé sinon présentation du certificat médical
- Dates à retenir :
 - Séminaire des présidents de clubs => le 18/01 à 20h00 en visioconférence
 - Réunion de Bureau le 24/01 à 20h30 en visioconférence
 - AG le 28/01 à 14h00 => permanence (SC et CYC) de 10h30 à 12h (informations aux organisateurs)

La séance est close à 21h40.

Signatures :

La secrétaire de séance :



Le Président :

